

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1003

Artikel: Entreprises : les limites du budget
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les limites du budget

(jg) Tous ceux qui ont une responsabilité quelconque dans une administration ou une entreprise ont vécu la même expérience. Vous avez une idée brillante, un nouveau projet, ou devez vous adapter à un changement dans votre environnement; vous en parlez à vos collègues, qui trouvent vos idées excellentes, vous préparez une note pour votre patron avec une estimation des coûts et c'est alors que la sentence tombe, implacable: «J'aime cette idée, mais ce n'est pas dans le budget.» Avec, si vous êtes dans l'administration, quelques considérations sur les huit mois de procédures politiques et administratives qui seront nécessaires pour débloquer les fonds.

Comme le dit un récent article consacré à ce thème par le magazine *Fortune*, un budget permet d'exercer une surveillance quasi policière sur les frais de personnel et les coûts; mais il ne permet pas de mesurer d'autres effets comme les prestations offertes, la qualité du service ou la rapidité d'adaptation au changement, sans parler de l'adéquation réelle des dépenses au but poursuivi. Après tout, ce n'est pas parce qu'un budget n'a pas été dépassé qu'il a été bien dépensé.

Prévoir l'inattendu

Le respect des chiffres finit par devenir une obsession chez de nombreux cadres. On connaît bien le problème des sommes qu'il faut à tout prix dépenser avant le 31 décembre, car on ne peut les reporter sur l'année suivante; ou à l'inverse celui des budgets épuisés en octobre qui obligent à des acrobaties pour tenir jusqu'à la fin de l'année. Bref, on fait n'importe quoi, mais il faut rester dans les chiffres prévus. En fait, les budgets sont généralement bâtis sur une extrapolation des tendances quantitatives de l'année précédente. Or, la fonction principale d'un responsable consiste à s'occuper de l'inattendu, de ce qui peut changer, et non de ce qui continue comme avant.

Il faut donc essayer de contrôler et de mesurer une activité en utilisant des critères qualitatifs et quantitatifs différents et en faisant de ces critères l'objectif

principal. Par exemple, dans le cas de la politique du personnel, l'objectif serait la diminution du taux de rotation des employés, sans fixation d'une allocation budgétaire précise.

Un des aspects les plus singuliers des réflexions actuelles sur la mesure d'une activité est le retour de la notion de plan. Si nous avons bien lu l'article de *Fortune*, il est question de «five year planning», en français plan quinquennal! Mais l'idée sous-jacente est qu'il est absurde, par exemple, de programmer des réductions de coût dans un budget annuel, alors que les vraies économies impliquent souvent de commencer par des investissements et ne peuvent être sensibles qu'à moyen terme, d'où la nécessité d'un plan.

Enveloppe à disposition

Les législatifs commencent à utiliser la méthode de l'enveloppe budgétaire, autrement dit de l'allocation globale attribuée à un secteur d'activité. Des mécanismes semblables sont mis en place dans les entreprises où l'on regroupe toutes les activités, y compris les frais de personnel, en fonction des services rendus ou des marchés sur lesquels on traite. Les critères de mesure n'étant plus le respect du budget, mais un ensemble composite où interviennent la productivité, l'effort de formation ou des innovations expérimentées, les résultats financiers deviennent un élément d'appréciation parmi d'autres.

Un système qui commence à être utilisé dans les entreprises les plus avancées est la mise à disposition de sommes importantes pour des innovations ou pour la réalisation d'idées nouvelles. La firme 3M par exemple a créé le fonds NIGO, en français «opportunités inattendues», dans lequel un responsable peut puiser pour lancer quelque chose de nouveau, sans que l'on en attende des résultats immédiats.

Pourquoi les budgets de nos collectivités publiques ne prévoiraient-ils pas une ligne du même genre, avec bien sûr un minimum de contrôle sur l'emploi des fonds? Cela faciliterait la tâche de bien des chefs de service. Cette réflexion sur les budgets dans les grandes entreprises

ne se limite pas à la simple recherche d'une meilleure productivité ou d'un abaissement des coûts. Elle intègre tous les éléments qualitatifs liés à l'innovation et à la formation, dans le but bien sûr de réaliser de meilleurs profits plus tard. Mais une réflexion semblable pourrait être conduite dans le monde politique et administratif en prenant comme objectif non pas le profit, mais la qualité du service rendu. ■

INFORMATIONS FÉMININES

Des articles égalitaires

(pi) 24 Heures, comme plusieurs quotidiens, offre à ses lectrices une demi-page isolée en fin de cahier sous le titre «Elle». Il y a chaque jour une «Humeur», écrite par une femme mais pas forcément consacrée à un sujet «féminin», une photo de ce qu'«Elle a aimé» (forcément un body ou un maillot de bain) et un article censé intéresser davantage madame que monsieur. Le choix des sujets m'a souvent laissé perplexe: comme si on avait honte de parler de certains livres ou de certains problèmes ailleurs que dans une rubrique clairement cadrée «pour les femmes». Et pourtant, Dieu sait si la psychologie de l'enfant, les problèmes de drogue à l'école, les images sexistes dans les manuels scolaires sont aussi l'affaire des hommes. J'ai été choqué en constatant que l'unique article consacré par 24 Heures au dernier rapport de la Commission fédérale pour l'égalité se trouvait dans cette rubrique. Et que le scénario était répété à propos de l'engagement par la commune de Lausanne d'une Madame Egalité, de même que concernant les remous provoqués au Japon par la nomination d'un Monsieur Egalité. Serait-ce que la promotion de l'égalité entre femmes et hommes n'est pas censée intéresser ces derniers, trop préoccupés par les «vrais» sujets politiques et par le Mondiale? Allons, Mesdames responsables de la rubrique «Elle»: n'en doutez plus, vos articles et vos billets d'humeur méritent mieux que d'être agrémentés quotidiennement d'une photo de lingerie fine. ■